

Vivre DEBOUT

**HANDICAP
INTERNATIONAL**

Directeur de la publication :
Jean-Baptiste Richardier.

Handicap International
14, avenue Berthelot
69361 Lyon cedex 07
Tél. : 04 78 69 67 00
www.handicap-international.org
CCP 508 11 C Lyon

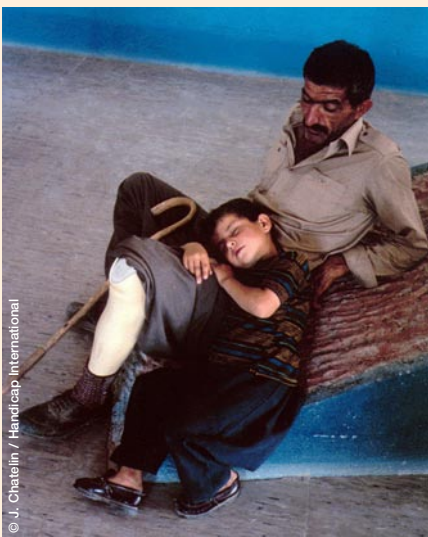
Commission paritaire : 1207 H 82537
ISSN 1633-6240
Imprimé par Two Print.

Journal des comptes

2004

SUPPLÉMENT AU JOURNAL VIVRE DEBOUT N° 22 - SEPTEMBRE 2005

La confiance des donateurs est le moteur de notre action



“ Handicap International conforte en 2004 la stabilité de sa situation financière. Ce constat, qui nous permet d'envisager l'avenir sereinement, est avant tout la traduction du soutien sans cesse renouvelé de nos donateurs. Leur choix, de plus en plus fréquent, d'un soutien régulier offre à nos équipes sur le terrain la visibilité financière indispensable pour construire des programmes sur la durée. Et lorsque survient une crise majeure, comme ce fut le cas pour le tsunami, ils n'hésitent pas à nous renouveler leur confiance pour agir dans l'urgence, et en toute indépendance, pour venir en aide aux plus défavorisés. Cette confiance, nous tenons à l'honorer, notamment en communiquant nos résultats avec transparence. Au-delà de la communication des éléments chiffrés, la rigueur renouvelée avec laquelle l'association contrôle ses coûts, témoigne elle aussi de notre souci de « rendre compte » de notre mission : agir avec efficacité, pour mieux repousser les frontières de la désespérance. ”

Jean-Baptiste Richardier
Directeur de Handicap International

Un redressement financier consolidé

L'année 2004 marque la consolidation du redressement financier de Handicap International, traduisant une progression des activités de l'association dans presque tous les domaines. Après les déficits de 2001 et 2002, le résultat positif de 2003 (1,50 million d'euros) est ainsi confirmé en 2004 par un excédent à hauteur de 1,68 million d'euros.

Cette santé financière consolidée s'explique, en partie, par **une fidélité toujours plus grande des 424 000 donateurs et Parrains Solidaires de l'association**. En s'engageant à nos côtés sur le long terme – le volume des dons par prélèvement automatique est en progression de 36% en 2004 – ils favorisent une nette croissance des ressources provenant de la générosité du grand public.

Vous trouverez les comptes combinés de Handicap International et ceux de la section France sur le site Internet www.handicap-international.org

Vous pouvez également obtenir les rapports des comptes des différentes sections, en adressant une demande au trésorier de Handicap International France.

Du point de vue de la sécurité financière, cette année a également permis à l'association d'acquiescer **une trésorerie plus forte (12,9 millions d'euros en 2004 contre 10,3 millions d'euros en 2003)**, de diminuer ses besoins en fonds de roulement (-0,9 million d'euros) et de continuer la reconstitution des réserves financières.

Un constat demeure cependant préoccupant : **la baisse significative de l'apport financier des bailleurs de fonds (gouvernements, institutions...)**. Cette tendance lourde a amené l'association à poursuivre sa politique de diversification des financements de fonds publics et à renforcer les recherches de fonds issus de la générosité publique.

Les comptes combinés de 2004

Les comptes combinés intègrent l'activité des sections France, Allemagne, Canada, Grande-Bretagne, Luxembourg et Suisse. Les comptes des sections sont certifiés individuellement par un commissaire aux comptes dans chacun des pays concernés. Les comptes combinés font l'objet d'une attestation par le commissaire aux comptes de la section France, le cabinet Ernst & Young Audit.

Par ailleurs, le compte d'emplois-ressources est conforme à la réglementation relative au contrôle des opérations faisant appel à la générosité publique, ainsi qu'aux recommandations du Comité de la charte de déontologie.

Bilan au 31 décembre 2004

(en milliers d'euros)	ACTIF	2004	2003	PASSIF (avant répartition)	2004	2003
	Immobilisations incorporelles	74,92	117,25	Fonds associatifs et réserves	13 547,46	12 112,22
	Immobilisations corporelles	3 246,04	3 265,91	Résultat de l'exercice	1 684,27	1 500,65
	Immobilisations financières	694,31	1 971,43	Subventions des programmes	2 132,84	2 172,23
	ACTIF IMMOBILISÉ	4 015,27	5 354,59	FONDS ASSOCIATIFS	17 364,57	15 785,10
	Stocks et en-cours	307,90	360,24	Provisions pour risques	527,34	875,28
	Avances et acomptes versés	526,50	252,39	Provisions pour charges	89,52	284,87
	Clients et comptes rattachés	1 374,65	2 194,23	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	616,86	1 160,15
	Bailleurs des fonds débiteurs	3 835,18	4 575,35	FONDS DÉDIÉS SUR RESSOURCES AFFECTÉES	727,85	185,77
	Avances missions	1 819,64	1 703,74	Dettes auprès des établissements de crédit	282,05	326,14
	Autres créances	3 715,29	2 669,04	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 312,40	3 241,28
	Valeurs mobilières de placement	10 327,65	6 080,36	Dettes fiscales et sociales	2 363,56	1 854,23
	Disponible	2 621,01	3 045,68	Bailleurs des fonds créditeurs	3 929,28	3 342,04
	ACTIF CIRCULANT	24 527,82	20 881,02	Autres dettes	1 526,38	1 687,97
	Comptes de régularisation d'actif	1 020,63	1 555,86	DETTES	10 413,67	10 451,66
	TOTAL DE L'ACTIF	29 563,71	27 791,47	Comptes de régularisation du passif	440,76	208,80
				TOTAL DU PASSIF	29 563,71	27 791,47

Compte d'emplois-ressources

(en milliers d'euros)	EMPLOIS	2004	2003	RESSOURCES	2004	2003
	MISSIONS SOCIALES	34 424	34 735	RESSOURCES PRIVÉES COLLECTÉES	34 413	33 432
	Dépenses opérationnelles	29 556	30 183	Produits de la générosité publique	31 237	30 166
	Missions exploratoires, préparation	76	74	Parrainages	5 087	4 799
	Équipement et investissements	2 980	2 584	Dons	21 703	21 011
	Déplacement, communications et fonctionnement	3 417	3 559	Legs	321	154
	Matériaux, fournitures et consommables	1 209	1 502	Produits des ventes et Produits-Partage	4 013	4 028
	Personnel expatrié et national	11 849	11 417	Autres produits liés à l'appel à la générosité publique	113	175
	Formation, prévention, éducation locale	1 611	1 451	Financements d'origine privée	2 711	2 828
	Soutien aux partenaires locaux	2 787	3 073	Organismes privés européens	2 113	1 415
	Magazine <i>Déclic</i>	567	447	Autres organismes privés	598	1 413
	Campagne Internationale pour Interdire les Mines	3 219	3 027	Autres produits d'origine privée	466	438
	Mobilisation pour les droits des personnes handicapées	207	90	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	16 349	17 581
	Programmes sous mandat Handicap International Belgique	786	1 537	Union européenne	5 424	6 949
	Autres activités programmes du siège	392	263	Nations unies	1 570	1 565
	Provisions et autres charges des programmes	457	1 158	Organismes publics français et sections	6 472	6 661
	Gestion des missions sociales	4 868	4 552	Autres organismes publics étrangers	2 780	2 210
	SENSIBILISATION ET COLLECTE DE FOND	10 304	10 543	Autres concours publics	104	196
	Frais de collecte de fonds	9 156	9 417	AUTRES PRODUITS NON AFFECTÉS	725	861
	Frais de prospection et fidélisation	5 558	5 658	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 845	1 839
	Frais de gestion des donateurs et parrains	1 400	1 347	Reprise dotations pour risques		
	Produits-Partage et ventes d'artisanat	2 054	2 285	sur financements et divers programmes	624	201
	Autres formes d'appel	144	126	Autres reprises des provisions pour risques et charges	1 221	1 638
	Frais d'information et de communication	1 147	1 126	TOTAL DES RESSOURCES SUR L'EXERCICE	53 332	53 713
	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	5 000	5 168	Fonds dédiés reportés depuis l'exercice précédent	186	78
	AUTRES FRAIS ET CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 378	1 658	TOTAL DES RESSOURCES	53 518	53 791
	TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE	51 106	52 104	Valorisation des contributions gratuites	1 829	1 537
	Fonds dédiés reportés sur l'exercice suivant	728	186	TOTAL ANALYTIQUE	55 347	55 328
	TOTAL DES EMPLOIS	51 834	52 290			
	Excédent/déficit	1 684	1 501			
	TOTAL GÉNÉRAL	53 518	53 791			
	Valorisation des contributions gratuites	1 829	1 537			
	TOTAL ANALYTIQUE	55 347	55 328			

Des actions concrètes dans près de 60 pays

(après ventilation des frais généraux, en milliers d'euros)

**Total programmes :
37 773 k€**

AMÉRIQUE LATINE 1 437 k€

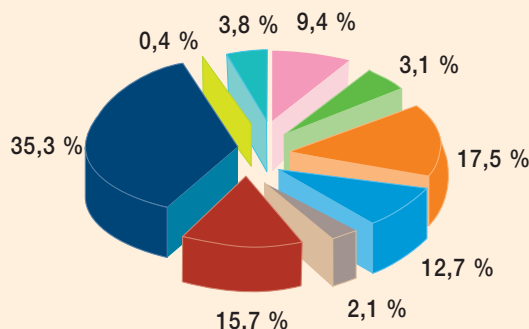
Argentine	0,1 %
Bésil	13,6 %
Haïti	0,4 %
Nicaragua	85,8 %

AFRIQUE ET OCÉAN INDIEN 13 342 k€

Burundi	4,6 %
Éthiopie	3,8 %
Kenya	7,9 %
Rwanda	6,0 %
Somalie	4,0 %
Coordination régionale	
Afrique de l'Ouest	3,0 %
Burkina Faso	5,5 %
Rép. centrafricaine	2,7 %
Guinée-Bissau	0,6 %
Mali	12,1 %
Sénégal	6,6 %
Sierra Leone	10,2 %
Togo	5,7 %
Angola	4,7 %
Mozambique	16,5 %
Soudan	0,2 %
Océan Indien	6,0 %

DIVERS NON AFFECTÉ PAR ZONE 159 k€

CAMPAGNE INTERNATIONALE POUR INTERDIRE LES MINES 3 541 k€



EUROPE 5 933 k€

Coordination Balkans	30,5 %
France	6,1 %
Kosovo/Seemap	41,3 %
Russie	22,1 %

PROGRAMME SOUS MANDAT HANDICAP INTERNATIONAL BELGIQUE 786 k€

DIVERS FRANCE 1 188 k€

Magazine <i>Déclic</i>	56,6 %
Actions de capitalisation et d'expertise	20,3 %
Mobilisation pour les droits des personnes handicapées	22,0 %
Actions de recherche	1,1 %

ASIE CENTRALE ET DU SUD 6 607 k€

Cambodge	21,8 %
Laos	15,4 %
Philippines	9,5 %
Sri Lanka	4,3 %
Thaïlande	10,0 %
Vietnam	3,4 %
Afghanistan	12,7 %
Bangladesh	8,1 %
Bureau Asie du Sud (SARC)	3,2 %
Inde	5,6 %
Népal	5,9 %
Birmanie	0,1 %

MAGHREB ET MOYEN-ORIENT 4 780 k€

Algérie	23,2 %
Irak	20,8 %
Iran	19,6 %
Maroc et Tunisie	14,3 %
Moyen-Orient	22,1 %

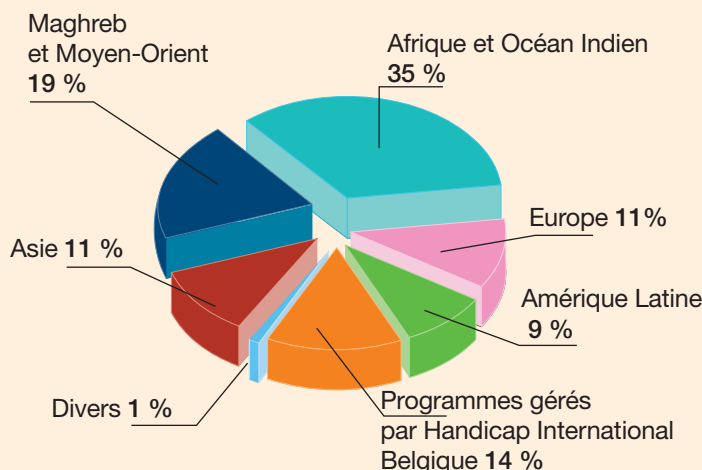
Le budget global des missions sociales reste relativement stable : 37,8 millions d'euros en 2004 contre 37,6 millions d'euros en 2003.

Les actions au Moyen-Orient / Maghreb, et en Asie ont été renforcées : 1,8 million d'euros pour les premières et de 0,8 million d'euros pour les secondes. En revanche, le budget a diminué pour les programmes en Afrique et dans l'Océan Indien (-1,1 million d'euros), en Europe et notamment dans les Balkans (-0,9 million d'euros), ainsi que pour les programmes gérés par Handicap International Belgique (-0,9 million d'euros). Pour les actions menées en France, l'augmentation budgétaire est de 0,5 million d'euros, dont les actions de mobilisation dans la lutte contre les mines antipersonnel et les sous-munitions, qui voit leur budget croître de 0,2 million d'euros.

Les ressources collectées par les sections

Les fonds publics et privés collectés par les sections s'élèvent à 8,1 millions d'euros en 2004, contre 7,2 millions d'euros en 2003. Cette augmentation provient des fonds institutionnels publics et privés qui affichent une croissance significative, face à une collecte des dons par les sections qui est restée stable en 2004 par rapport à 2003.

Apport des sections aux missions sociales, par zone géographique



Ressources publiques et privées collectées par les sections

(en milliers d'euros)	
Suisse	2 861,9
Allemagne	881,0
Grande-Bretagne	635,9
Luxembourg	3 742,8
TOTAL	8 121,5

Sur le total des fonds collectés, 5,7 millions d'euros ont financé les actions en Afrique et dans l'Océan Indien (1,9 million d'euros), au Moyen-Orient et au Maghreb (1,1 million d'euros), ainsi que les programmes gérés par Handicap International Belgique (0,8 million d'euros), en Asie (0,6 million d'euros), en Amérique Latine (0,5 million d'euros), en Russie et dans les Balkans (0,6 million d'euros).

Une baisse des fonds publics et une consolidation des ressources privées

La volonté de recentrer les actions de l'association autour de certaines activités s'est traduite par une baisse des financements institutionnels d'origine publique à hauteur de 1,2 million d'euros. Celle-ci est particulièrement significative en ce qui concerne l'Union européenne puisque sa contribution est réduite de 1,5 million d'euros, dans l'ensemble des régions où l'association intervient, à l'exception du Moyen-Orient et du Maghreb. En revanche, l'augmentation des autres concours publics (+0,3 million d'euros), notamment ceux provenant des organismes publics étrangers, permet de compenser partiellement cette diminution.

La diversification des bailleurs de fonds

Pour faire face à cette variation de la structure de financement des missions sociales, l'association diversifie ses sources de financement en faisant appel à de nouveaux bailleurs de fonds (gouvernements, institutions...). Ainsi, une politique de différenciation a été initiée depuis 2003 afin de mettre en œuvre une stratégie financière mieux maîtrisée, tout en évitant une dépendance trop marquée vis à vis des certains bailleurs. Pour certains programmes, de nouveaux partenaires ont été identifiés comme, par exemple, la Banque Mondiale pour les Philippines, ou encore la fondation privée suisse « Chaîne du Bonheur », pour l'Algérie.

L'importance des fonds provenant de la générosité publique

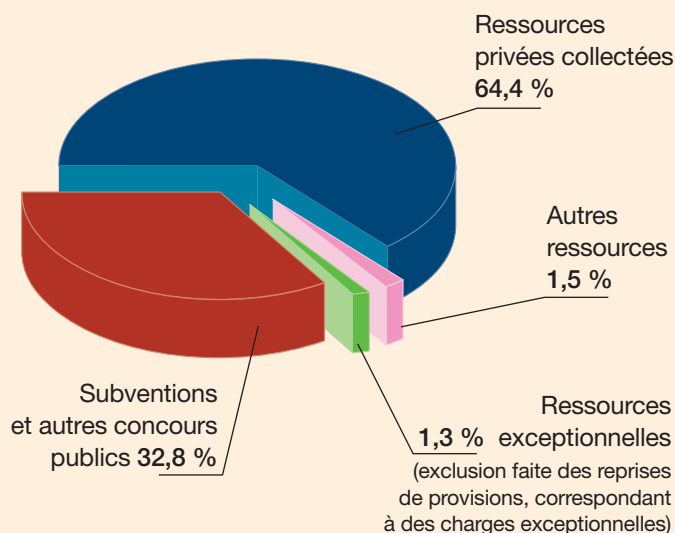
Les fonds provenant de la générosité des donateurs, des acheteurs solidaires et des entreprises partenaires prennent de ce fait une importance croissante. En 2004, ils ont permis de mener à bien les actions entreprises par l'association en finançant les missions sociales à hauteur de 20,4 millions d'euros.

Forme de soutien durable et régulière, les Parrainages Solidaires ont progressé de 0,3 million d'euros. Les dons et les legs augmentent également de façon notable par rapport à 2003 (+0,8 million d'euros).

Le commerce solidaire représente, quant à lui, 13,5 % des produits de la générosité publique de Handicap International. Avec près d'un million de Produits-Partage vendus chaque année, ce secteur enregistre une progression constante (1,34 million d'euros de marge nette avant impôts sur les sociétés).

Enfin, l'année 2004 a marqué une accélération dans les activités de partenariat avec les entreprises. Les principaux objectifs de cette nouvelle politique étaient de conforter les collaborations déjà engagées et d'en initier de nouvelles. Le montant des volumes financiers a ainsi augmenté de près de 50 %, passant de 247 K€ en 2003 à 356 K€ cette année.

Origine des ressources

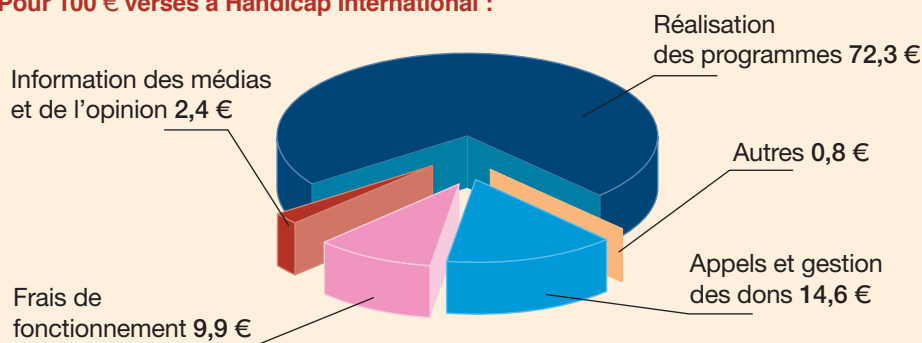


Les moyens d'une nécessaire autonomie

Qu'il s'agisse de dons réguliers, de legs, de partenariats durables ou d'actions ponctuelles de solidarité, l'ensemble des contributions privées à l'action de Handicap International constitue l'un des moyens essentiels pour garantir son indépendance d'action. L'autonomie de choix de l'association doit être assurée, quelle que soit l'évolution des politiques de financement des institutions, nationales comme internationales.

Structure des dépenses en 2004

Pour 100 € versés à Handicap International :



Le coût des activités commerciales, qui comprend la vente des Produits-Partage et des produits artisanaux, et les rentrées correspondantes ont été exclus. Seule la marge nette est intégrée. Par ailleurs, les frais et les provisions intégrées dans la rubrique « Autres frais et charges exceptionnelles » sont compensés par les reprises de même nature.

Handicap International est cofondatrice de la Campagne Internationale pour Interdire les Mines, colauréate du prix Nobel de la paix.



COMITÉ DE LA CHARTE
DE DÉONTOLOGIE DES
ORGANISATIONS SOCIALES
ET HUMANITAIRES FAISANT APPEL
À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC.

Handicap International est agréée comme membre du Comité de la charte « Donner en confiance ».

Le comité poursuit deux objectifs :

- élaborer collectivement une déontologie et l'améliorer en permanence ;
- contrôler annuellement le respect de cette charte par les organisations.

Handicap International est une association à but non lucratif du type loi 1901, fondée à Lyon en 1982 et reconnue d'utilité publique en 1997. Représentée dans sept pays européens et au Canada, elle intervient sur quatre continents.